Les 17 principes du COSO – contrôle interne

Les dix-sept principes proposés par le COSO en matière de contrôle interne[1] sont regroupés selon les cinq composantes suivantes :

- l'environnement de maîtrise des activités[2] ;
- l'évaluation des risques ;
- les activités de contrôle ;
- l'information et la communication ;
- le pilotage.

Environnement de contrôle	
1. Démontrer son engagement en faveur de l'intégrité et des valeurs éthiques	L'organisation démontre son engagement en faveur de l'intégrité et des valeurs éthiques.
2. Réaliser une surveillance effective	Le conseil fait preuve d'indépendance vis-à-vis du management. Il surveille la mise en place et le bon fonctionnement du système de contrôle interne.
3. Définir des structures, des pouvoirs et des responsabilités	Le management, agissant sous la surveillance du conseil, définit les structures, les rattachements, ainsi que les pouvoirs et les responsabilités appropriés pour atteindre les objectifs.
4. Démontrer son engagement en faveur du développement des compétences	L'organisation démontre son engagement à attirer, former et fidéliser des personnes compétentes conformément aux objectifs.
5. Instaurer un devoir de rendre compte	L'organisation instaure pour chacun un devoir de rendre compte de ses responsabilités en matière de contrôle interne afin d'atteindre les objectifs.
Evaluation des risques	
6. Définir des objectifs appropriés	L'organisation définit des objectifs de façon suffisamment claire pour permettre l'identification et l'évaluation des risques susceptibles d'affecter leur réalisation.
7. Identifier et analyser les risques	L'organisation identifie les risques susceptibles d'affecter la réalisation de ses objectifs dans l'ensemble de son périmètre et procède à leur analyse de façon à déterminer comment ils doivent être gérés.
8. Evaluer le risque de fraude	L'organisation intègre le risque de fraude dans son évaluation des risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs.
9. Identifier et analyser les changements significatifs	L'organisation identifie et évalue les changements qui pourraient avoir un impact significatif sur le système de contrôle interne.
Activités de contrôle	
10. Sélectionner et développer des activités de contrôle	L'organisation sélectionne et développe des activités de contrôle qui visent à maîtriser et à ramener à un niveau acceptable les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs.
11. Sélectionner et développer des contrôles généraux informatiques	L'organisation sélectionne et développe des contrôles généraux informatiques pour faciliter la réalisation des objectifs.
12. Déployer par le biais de règles et de procédures	L'organisation déploie les activités de contrôle par le biais de règles qui précisent les objectifs poursuivis, et de procédures qui permettent de mettre en œuvre ces règles.

[1] Source : COSO – référentiel intégré de contrôle interne – Principes de mise en œuvre et de pilotage (version française 2014).

Communication	
13. Utiliser des informations pertinentes	L'organisation obtient, produit et utilise des informations pertinentes et de qualité pour faciliter le fonctionnement du contrôle interne.
14. Communiquer en interne	L'organisation communique en interne l'information nécessaire au bon fonctionnement du contrôle interne, notamment les informations relatives aux objectifs et aux responsabilités du contrôle interne.
15. Communiquer en externe	L'organisation communique aux tiers les éléments qui peuvent affecter le fonctionnement du contrôle interne.
Pilotage	
16. Conduire des évaluations continues et/ou ponctuelles	L'organisation sélectionne, développe et réalise des évaluations continues et/ou ponctuelles pour s'assurer que les composantes du contrôle interne sont mises en place et fonctionnent.
17. Evaluer et communiquer les déficiences du contrôle interne	L'organisation évalue et communique les déficiences de contrôle interne en temps voulu aux responsables des mesures correctives, y compris, le cas échéant, à la direction générale et au conseil.

Si certains de ces principes sont plus ou moins proches de ceux du COSO ERM, l'organisation devrait cependant conduire une démarche globale et intégrée pour identifier les faiblesses et les points forts de ses pratiques en regard de l'ensemble des principes afin de s'assurer de sa robustesse quant à la mise en œuvre de sa stratégie et à la réalisation de ses missions.